

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DE BIBLIOTHECAIRES

LES BIBLIOTHEQUES DE
L'UNIVERSITE LYON II :
ETUDES ET PROPOSITIONS



MEMOIRE
Présenté par
Dominique AGNIEL

Sous la direction de Madeleine WAGNER

1979/2

1979

15 e promotion

SOMMAIRE

Introduction	p. 1
1 - L'UNIVERSITE LYON II ET SES BIBLIOTHEQUES	p. 2
1 1 - <u>Historique</u>	p. 2
1 1 1 - L'Université de Lyon	p. 2
1 1 2 - La Bibliothèque Universitaire	p. 2
1 1 3 - Mutations	
1 1 4 - Le Groupement d'Intérêt Scientifique de la Maison de l'Orient Méditerranéen Ancien	p. 4
1 2 - <u>Les bibliothèques de Lyon II</u>	p. 6
1 2 1 - Définition de la bibliothèque de l'Université	p. 7
1 2 2 - Inventaire	p. 7
2 - PRESENTATION DES BIBLIOTHEQUES DE LYON II	p. 14
2 1 - <u>Les difficultés</u>	p. 14
2 1 1 - Le glissement de fonction	p. 14
2 1 2 - Situation géographique : incidence sur la fréquentation	p. 14
2 1 3 - Les locaux	p. 15
2 1 4 - Le personnel	p. 16
2 2 - <u>Fonctionnement bibliothéconomique</u>	p. 17
2 2 1 - L'inventaire	p. 17
2 2 2 - Récolement et bulletinage	p. 18
2 2 3 - Prêt et consultation	p. 18
2 2 4 - Classification	p. 18
2 2 5 - Fichiers	p. 19
2 2 6 - Coopération	p. 19
2 2 6 1 - Avec la B. I. U.	p. 19
2 2 6 2 - Entre les bibliothèques de Lyon II	p. 20
2 2 6 3 - Coopération extra-universitaire	p. 21
2 3 - <u>Les fonds</u>	p. 21
2 3 1 - Ouvrages	p. 21
2 3 2 - Périodiques	p. 22
2 4 - Le budget des bibliothèques	p. 22
2 5 - Conclusion : la situation des bibliothèques spécialisées dans l'organisation documentaire à Lyon II	p. 23

2 5 1 - Proximité	p. 24
2 5 2 - Souplesse du Prêt	p. 25
2 5 3 - Rapidité des acquisitions	p. 25
2 5 4 - Politique d'accroissement des fonds	p. 25
2 5 5 - Dépouillement de périodique	p. 26
 3 - PROPOSITIONS POUR LA CONSTITUTION D'UN RESEAU DOCUMENTAIRE DANS L'UNIVERSITE LYON II	 p. 27
3 1 - <u>Constitution d'un réseau interne</u>	
3 1 1 - Deux exemples : La Maison de l'Orient et la Bibliothèque Inter U. E. R de Bron	p. 27
3 1 1 1 - Le G. I. S. de La Maison de l'Orient	p. 27
3 1 1 2 - La Bibliothèque Inter U. E. R de Bron	p. 28
3 1 2 - Rapprochement des locaux	p. 29
3 1 3 - Catalogues communs	p. 29
3 1 3 1 - Répertoire des bibliothèques	p. 29
3 1 3 2 - Catalogue des périodiques reçus par les bibliothèques	p. 29
3 1 4 - Le personnel	p. 30
3 1 5 - Coordination des achats	p. 30
3 1 6 - Conservation	p. 31
 3 2 - <u>Les relations du réseau avec la B. I. U.</u>	 p. 31
3 2 1 - Complémentarité ou supplémentarité des bibliothèques de Lyon II par rapport à la B. I. U. ?	p. 31
3 2 2 - Catalogues collectifs	p. 33
3 2 3 - Coordination des achats : les Commissions Scientifiques Consultatives Spécialisées	p. 33
3 2 4 - L'organisation documentaire : les Cellules de Rationali- sation Bibliothéconomique	p. 34
3 2 5 - Conservation	p. 35
3 2 6 - Prêt Inter et insertion dans les réseaux informatisés	p. 35
 CONCLUSION	 p. 36
BIBLIOGRAPHIE	p. 38
 ANNEXE : Répertoire des bibliothèques et centres de documen- tation.	

INTRODUCTION

Quatre ans après le Colloque de Gif-sur-Yvette, la situation sur l'organisation de la documentation dans l'Université française n'a pas changé dans son ensemble. La littérature bibliothéconomique sur le sujet n'a guère augmenté et les problèmes ont été masqués par d'autres plus importants touchant à l'avenir même de l'université française.

Par contre, les besoins documentaires de la recherche, le nombre de chercheurs et d'étudiants se sont accrus. Ce phénomène a placé les universités dans une situation difficile entre, d'une part, la Bibliothèque Universitaire dont la mission est de fournir la documentation nécessaire à l'université et qui ne peut plus la remplir, et, d'autre part, la tentation d'accroître leurs propres ressources documentaires.

Il est intéressant de voir comment fonctionnent en 1979 les bibliothèques de l'Université Lyon II, pour dégager les problèmes et les difficultés, puis, dans un deuxième temps, tenter de faire des propositions concrètes qui permettraient d'offrir à ses utilisateurs un ensemble documentaire structuré et cohérent.

1 - L'UNIVERSITE LYON II ET SES BIBLIOTHEQUES.

1 1 - Historique.

1 1 1 - L'Université de Lyon.

L'enseignement supérieur à Lyon date de 1809, année où furent créées les trois facultés de Lettres, Sciences et Théologie. Cependant l'université prend réellement corps dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle avec les installations en 1874 de la Faculté de Médecine et de Pharmacie et en 1875 de celle de Droit qui demeurent néanmoins autonomes chacune par rapport aux autres. Un décret du 28 décembre 1885 réunit les facultés, à l'exception de celle de Théologie, en un tout par l'institution d'un Conseil Général présidé par le Recteur et composé du Doyen et de deux délégués de chaque faculté. Ce fut la loi constitutive de base sur l'enseignement supérieur, du 10 juillet 1896, qui constata juridiquement un état de fait établi dans la plupart des villes de facultés et créa les Universités. Les facultés de Lyon furent donc réunies dans l'Université de Lyon et intégrées dans la hiérarchie administrative du Ministère de l'Instruction Publique.

1 1 2 - La Bibliothèque Universitaire.

L'organisation administrative des B. U. françaises est antérieure à la création des universités puisque l'arrêté ministériel du 18 mars 1855 stipule "qu'à l'avenir, dans les académies dont le chef-lieu réunit plusieurs facultés, les bibliothèques spéciales de ces divers établissements forment une seule bibliothèque qui prend le nom de bibliothèque de l'Académie". Les modalités d'application manquant, cet arrêté demeure inappliqué à Lyon et les ouvrages acquis par chaque faculté restent dans ses locaux.

Une série de textes officiels définit par la suite la Bibliothèque en même temps que se met en place l'enseignement supérieur. La loi du 29 décembre 1873 crée le droit de bibliothèque en supplément aux droits universitaires "destiné à créer un fonds commun pour les bibliothèques de facultés" et la circulaire du 31 décembre 1885, en application du décret du 28 décembre, énonce la mission de la B. U. (article 7) : "la Bibliothèque Universitaire est au premier chef un de ces services communs par lequel doivent se rapprocher et s'unir les facultés d'un même centre... la Bibliothèque Universitaire, même quand elle a des secteurs différents, est une, sauf certains cas tout à fait exceptionnels ; elle n'est pas moins faite pour les étu-

dians que pour les professeurs ; elle doit être réglementée et administrée exclusivement en vue du progrès des études". Ces textes font suite à la circulaire ministérielle du 4 mai 1878 qui constatait que "le système des bibliothèques distinctes est onéreux pour l'Etat puisqu'il nous conduit à acquérir en double et triple exemplaires des ouvrages coûteux et à multiplier sans motif le personnel des bibliothécaires".

Dans les années 1880, la B. U. de Lyon est construite sur le quai Claude Bernard, entre les actuels numéros 16 et 18, dans l'enceinte de la Faculté des Sciences. Les Facultés de Droit et de Lettres sont dans un bâtiment voisin, de l'autre côté de l'actuelle rue de l'Université, au numéro 15 qui abrite toujours la Faculté de Droit de l'Université Lyon III et le Rectorat. Les bâtiments universitaires, construits en même temps que la B. U. forment un ensemble dont le point central est la B. U.

1 1 3 - Mutations

A la fin des années 1940, l'accroissement des étudiants et le développement de la recherche font s'étendre la Faculté des Sciences dans un bâtiment voisin, rue Raulin. En 1964 elle déménage pour s'installer à Villeurbanne, sur le campus de la Doua. Ses anciens locaux sont occupés par les Facultés des Lettres et Sciences Humaines.

Aucun document administratif ne signale l'existence de bibliothèques mais il est certain qu'il y avait des fonds dans les bureaux des professeurs, plus ou moins personnels, ou légués par d'anciens professeurs, tel le fonds d'ouvrages d'histoire de l'art donné en 1917 à l'Institut d'Art Moderne par l'héritière du Professeur Emile Bertaux. Ces ouvrages étaient mis à la disposition des étudiants sous la responsabilité d'un appariteur et les permanences assurées par des bénévoles, qui furent peu à peu remplacés par des moniteurs. Des ouvrages importants ou dont l'acquisition était urgente, des dons vinrent accroître ces fonds qui ne se voulaient pas être des bibliothèques.

L'arrêté du 5 décembre 1969, pris dans l'esprit de la loi d'orientation de 1968 crée deux universités : Lyon I qui rassemble les facultés scientifiques et médicales et Lyon II qui regroupent les facultés de Lettres et Sciences Humaines. La recherche universitaire, jusque là très individuelle en Sciences Humaines s'organise à l'Université, favorisée par les dispositions de la loi d'orientation. Des instituts de recherches et des centres se multiplient, souvent associés au C.N.R.S.

En 1972 s'ouvre le nouvel ensemble universitaire de Bron, conçu dans l'esprit de 1968 : les locaux d'enseignement sont disposés dans des modules bâtis le long d'une rue intérieure qui traverse la B. U., point focal de l'ensemble.

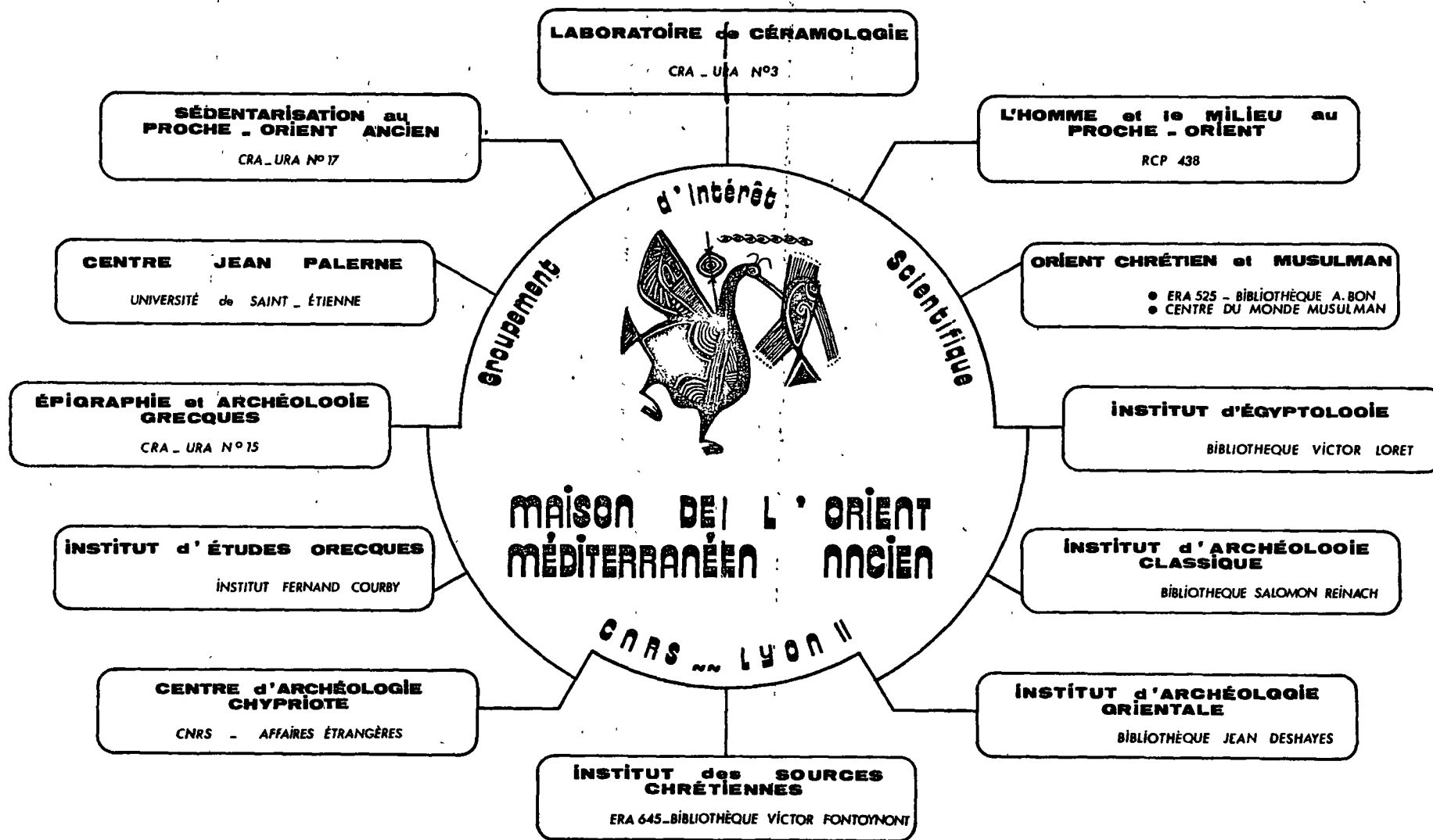
En 1973, le décret 73-738 du 26 juillet porte création des Universités Lyon II et Lyon III "qui assument l'ensemble des activités exercées par l'actuelle Université Lyon II". Cette partition illustre la crise que traverse l'université française depuis 1968. Lyon II s'installe à Bron, dans les bâtiments riverains du quai Claude Bernard, dans l'immeuble du 86 rue Pasteur, ancienne faculté des Sciences tandis que Lyon III prend le 15 quai Claude Bernard et le bâtiment le long de la rue Pasteur. Outre ces partages de locaux, il y eut un partage de bibliothèques d'Instituts et d'U. E. R : les collections furent dépareillées ou données à la B. U. du quai lorsqu'une entente n'avait pu se conclure.

1 1 4 - Le Groupement d'Intérêt Scientifique de la Maison de l'Orient Méditerranéen Ancien.

Dans l'ensemble universitaire lyonnais, coexistaient, avant 1969, plusieurs centres consacrés aux sciences de l'Antiquité, relevant soit de l'Université, soit du C. N. R. S., soit des deux à la fois. Mais à cause des circonstances qui les ont vu naître, ils se trouvaient dispersés dans plusieurs bâtiments appartenant aux diverses facultés de Lyon.

Ainsi, l'Institut Fernand Courby installé dans les locaux de la Faculté des Lettres, 74 rue Pasteur, se consacrait aux recherches de littérature, de philologie, d'épigraphie et d'archéologie grecques. La Bibliothèque Salomon Reinach, qui servait aussi de local d'enseignement à l'archéologie était hébergée par la Faculté de Droit, sous les toits. L'Institut d'Égyptologie occupait un étage du bâtiment d'histoire et accueillait la bibliothèque d'archéologie orientale. Le laboratoire d'analyses de céramiques travaillait dans les sous-sols de la Faculté des Lettres. Le Centre d'Études Byzantines était hébergé par l'Institut d'Histoire de l'Art Moderne. Il fallait enfin traverser le Rhône pour se rendre à l'Institut des Sources Chrétiennes.

Cette dispersion était tout à la fois contraire aux intérêts des usagers et à ceux de la gestion. L'idée vint au directeur de l'Institut Courby de rassembler ces diverses activités dans une seule maison. Inscrite au



VIème plan en 1969, la construction fut achevée et ouverte en octobre 1975. Du point de vue administratif, l'ensemble des équipes qui travaillent dans la "Maison de l'Orient méditerranéen ancien" constitue un groupement d'intérêt scientifique (G. I. S.), fruit d'une collaboration entre le Secrétariat d'Etat aux Universités et le C. N. R. S.. C'est une formule nouvelle, originale, créée par convention entre l'Université Lyon II, Lyon I, l'Université de Saint-Etienne, le C. N. R. S. et l'Association des Amis de l'Institut des Sources Chrétiennes. Le G. I. S. est administré par un conseil qui comprend le responsable de chaque équipe, deux représentants du C. N. R. S., deux représentants de l'Université Lyon II, propriétaire des locaux, un représentant de l'Université de Saint-Etienne, un des Sources Chrétiennes et un de Lyon I.

Les activités scientifiques sont centrées autour du thème commun qui a présidé à la réalisation de la Maison de l'Orient : étude et recherche sur le bassin oriental de la Méditerranée, de la préhistoire à la période contemporaine. Ses travaux de recherches permettent la préparation des thèses, la formation des futurs membres des écoles et instituts français à l'étranger (Athènes, Damas, Beyrouth, le Caire, etc...), la participation à des programmes nationaux ou internationaux de recherches et de fouilles et la responsabilité de missions de recherches, de fouilles. La Maison de l'Orient a fait sortir les universitaires de leur cadre habituel qui deviennent parfois des prestataires de service pour les services des affaires culturelles étrangers.

I 2 - Les bibliothèques de Lyon II

Le recensement des bibliothèques de Lyon II n'a jamais été fait. En 1972, le vice-président avait commencé une enquête, à titre presque personnel, qui était partielle et sommaire. De toute façon ayant eu lieu avant la partition de Lyon II, elle n'aurait aujourd'hui plus de valeur même si elle n'avait pas été perdue au cours du déménagement... L'inventaire fait par le Directeur de la B. I. U. en mars 1976, sur les instructions de Monsieur J. P. Soisson ne fait état que de 14 bibliothèques sur au moins le double qui existaient alors (1). Il n'existe de liste dans aucun service

(1) Nous remercions Monsieur R. Thoumieux, directeur de la B. I. U. de nous avoir communiqué le dossier de l'enquête.

à l'exception de celle établie par le bureau du "Planning d'occupation des salles" en septembre 1976 et qui a recensé 15 bibliothèques dans les bâtiments du quai Claude Bernard. Aucun intérêt n'a été manifesté pour les résultats de l'enquête Soisson. Ce qui est significatif de la négligence dans laquelle sont tenues les ressources documentaires.

1 2 1 - Définition de la bibliothèque de l'Université.

Que sont ces bibliothèques exactement ? Partant du principe que ce sont des collections d'ouvrages et de documents acquis avec le budget de l'Université Lyon II à des fins collectives, la définition la plus satisfaisante apparaît être celle donnée par l'UNESCO : "les bibliothèques spécialisées sont des bibliothèques destinées principalement à un nombre restreint d'experts, de savants, de chercheurs etc... et n'entrant dans aucune des catégories précédentes (Bibliothèque Nationale, bibliothèque universitaire, bibliothèque municipale, bibliothèque scolaire). Leurs collections se rapportent en majeure partie à une matière particulière. Ces bibliothèques peuvent dépendre de divers organismes tels que parlement, service de l'administration publique, institution scientifique et autres instituts de recherche, société savante, association professionnelle, musée, groupement industriel, etc..." (1)

Cette définition s'appuie sur trois éléments essentiels : le public, la nature du fonds et sa situation administrative qui se retrouvent dans les bibliothèques spécialisées de Lyon II : rattachées à un centre d'enseignement ou de recherche, les fonds sont déterminés par la mission du centre et le public.

1 2 2 - Inventaire.

Monsieur G. Thirion a proposé un schéma d'organisation des bibliothèques à l'Université qui classe les bibliothèques en fonction de leurs rôles et de leurs objectifs, du niveau local au niveau national.

Au niveau local, qui nous intéresse, il propose :

- "la bibliothèque A : c'est la bibliothèque de service, de laboratoire, d'un groupe de chercheurs et d'enseignants. Elle est petite (100 à 500 volumes, une dizaine de périodiques)... Je la considère en dehors du schéma présenté.

(1) UNESCO /ST/R/I5.

- la bibliothèque B : c'est la bibliothèque d'enseignement de première intervention. Elle doit être le plus près possible, voire intégrée aux bâtiments d'enseignement. Elle doit être petite, 100 à 150 places ; suivant les disciplines, elle n'aura que 1000 à 10.000 volumes et très peu de périodiques... Elle devrait habituellement correspondre à l'essentiel des besoins du 1er cycle et du début du 2e cycle ; les besoins non satisfaits seraient renvoyés à la bibliothèque C.

- bibliothèque C, facultaire (nos sections actuelles) : elles seraient la charnière de la recherche :

par leurs fonds propres (...)

par les catalogues collectifs et le prêt interbibliothèques (...)

par la possibilité de devenir dans une discipline déterminée un centre hautement spécialisé (1)".

En s'appuyant sur ce schéma et sur la définition de l'UNESCO, nous avons pu regrouper de la façon suivante les bibliothèques de l'Université Lyon II. Notons bien qu'à la différence du schéma de Monsieur Thirion qui propose pour l'avenir, cet inventaire considère un état de fait.

— Bibliothèques de Centres et d'Instituts de Recherche. Type I

. U.E.R des Sciences de l'Homme et de son Environnement. Bibliothèque Victor Loret de l'Institut d'Egyptologie.

Fonds : 6.000 volumes + 15 périodiques + cartes + rapports.

Abrite aussi des objets recueillis au cours des fouilles (sarcophages, statuettes, céramiques, bibelots, etc...).

. U.E.R. Sciences de l'Homme et de son Environnement. Centre d'Histoire Economique et Sociale. Bibliothèque Pierre Léon.

Fonds : 2.500 ouvrages, constitué à partir du legs du professeur Pierre Léon + 25 périodiques + microformes (microfiches, microfilms).

. U.E.R. des Sciences de l'Homme et de son Environnement. Institut des Etudes Rhodaniennes et Laboratoire Associé au C.N.R.S. 260 commun aux Universités Lyon II et Lyon III.

(1) THIRION (Gérard). - Etude sur les B. U. et les bibliothèques d'U.E.R. propositions de restructuration. In : les bibliothèques universitaires et les autres organismes de documentation au sein de l'Université... p. 23-24.

Fonds : 350 ouvrages (documents administratifs surtout) + dossiers + 15 périodiques + cartes + photos.

. U.E.R. des Sciences de l'Homme et de son Environnement. Centre de Recherche sur l'Environnement Géographique et Social.

Fonds : 300 volumes + 8 périodiques + documents administratifs.

* . U.E.R. des Sciences de l'Homme et de son Environnement. Centre Interuniversitaire d'Histoire Religieuse.

Fonds : 1.100 volumes + 10 périodiques.

. U.E.R. des Sciences de l'Homme et de son Environnement. Centre Interdisciplinaire d'Etudes Rurales Appliquées.

Fonds : 300 volumes + 5 périodiques.

. Maison de l'Orient. Institut des Sources Chrétiennes. E.R.A. 645. Bibliothèque V. Fontoyont. (29 rue du Plat, 69002 Lyon).

Fonds : 8.000 volumes + 60 périodiques.

. Maison de l'Orient. Laboratoire de Céramologie. U.R.A. 3

Fonds : 100 volumes + 50 périodiques.

. Maison de l'Orient. Institut Fernand Courby. U.R.A. 15

Fonds : 5.500 volumes + 52 périodiques.

- Maison de l'Orient. Centre de l'Orient Chrétien et Musulman. E.R.A. 525. Bibliothèque Antoine Bon.

Fonds : 2.500 volumes + 8 périodiques.

. U.E.R. des Sciences du Langage. Centre de Recherches Linguistiques et Sémiologiques.

Fonds : 1.500 volumes + 30 périodiques.

. U.E.R. des Sciences du Langage. Institut d'Etudes Allemandes.

Fonds : 3.500 volumes + 20 périodiques.

. Institut de Formation aux Pratiques Psychologiques, Sociologiques et Educatives. Laboratoire de Psychologie Clinique.

Fonds : 300 volumes + 11 périodiques.

. Institut de Formation aux Pratiques Psychologiques, Sociologiques et Educatives. Centre de Recherche sur l'Inadaptation de l'Enfant et de l'Adolescent.

Fonds : 250 volumes + 10 périodiques.

. Institut de Formation aux Pratiques Psychologiques, Sociologiques et Educatives. Centre National de Documentation sur la Toxicomanie.
Fonds : 150 volumes + 5 périodiques + documents législatifs + dossiers.
Existant depuis la rentrée 1978, ce centre reçoit des subventions du Ministère de la Santé.

. U.E.R. de Psychologie et Sciences Sociales. Centre d'Etudes et de Recherches Anthropologiques.

Fonds : 250 volumes + 3 périodiques. Antenne lyonnaise de la section anthropologie de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, à Paris.

. U.E.R. des Lettres et Civilisations Classiques et Modernes. Centre Lyonnais d'Etudes de l'Humanisme.

Fonds : 250 volumes + 3 périodiques.

. U.E.R. des Lettres et Civilisations Classiques et Modernes. Centre d'Etudes sur le XVIIIème siècle. E. R. A. 434.

Fonds 250 volumes + 2 périodiques.

. U.E.R. des Lettres et Civilisations Classiques et Modernes. Centre de Recherche sur l'Histoire du Catholicisme au XIXème siècle. E. R. A. 447.

Fonds : 50 volumes + collection importante de microfiches, de périodiques du XIXème siècle.

. U.E.R. des Lettres et Civilisations Classiques et Modernes. Centre d'Etudes Gidiennes.

Fonds : 300 volumes + 10 périodiques.

. U.E.R. Sciences Economiques et de Gestion. Bibliothèque de 3ème cycle, des enseignants et des chercheurs.

Fonds : 3.000 volumes + 150 périodiques.

Ces bibliothèques fonctionnent avec les crédits de recherche dont dispose l'Université Lyon II et sont augmentées de ceux du C.N.R.S. lorsque l'équipe de chercheurs est associée aux travaux du C.N.R.S. Elles reçoivent les thèses et les mémoires dirigés par un membre du centre et concernant le domaine de la recherche. Ce sont les bibliothèques du type A du schéma Thirion, mais on voit que lorsqu'elles ont quelques années d'ancienneté leur fonds arrive à être très important et, en sciences humaines, toujours valides. Très spécialisées, elles acquièrent aussi des documents administratifs non publiés mais seulement diffusés pour information interne :

la littérature souterraine.

← Les bibliothèques de centre de recherche et d'institut. Type II.

. U.E.R. des Sciences Economiques et de Gestion. Institut des Etudes Economiques et E.R.A. 349. Section Economie des Transports et Aménagement Régional.

Fonds : 2.500 volumes + 80 périodiques.

. U.E.R. Sciences de l'Homme et de son Environnement. Centre de Documentation.

Fonds : 50 périodiques dépouillés + dossiers de presse + documents de l'INSEE.

. Maison de l'Orient. Institut d'Archéologie. Centre d'Archéologie Classique. Bibliothèque Salomon Reinach.

Fonds : 30.000 volumes + 45 périodiques.

. Maison de l'Orient. Institut d'Archéologie. Centre d'Archéologie Orientale.

Fonds : 2.000 volumes + 31 périodiques.

. U.E.R. Sciences de l'Homme et de son Environnement. Institut d'Histoire de l'Art. E.R.A. 445. Bibliothèque Emile Bertaux.

Fonds : 13.000 volumes + 37 périodiques + 30.000 diapositives.

. U.E.R. des Sciences de l'Homme et de son Environnement. Musicologie.

Fonds : 1.000 volumes + 50 périodiques + disques + partitions.

. Institut d'Etudes Politiques. Centre de Documentation.

Fonds : 224 périodiques + dossiers + publications officielles.

. U.E.R. de Psychologie et Sciences Sociales. Centre Lyonnais d'Etudes Féministes.

Fonds : 500 volumes + 20 périodiques.

. U.E.R. du Monde Méditerranéen. Institut d'Etudes Latino-Américaines. Bibliothèque

Fonds : 1.000 ouvrages. En constitution à partir d'un fonds transféré de Paris.

Rattachées à des enseignements spécialisés donnés dès le premier cycle, ces bibliothèques doivent répondre aux besoins des étudiants de

tous les cycles qui fréquentent l'Institut, mais aussi tenir leur mission de bibliothèques hautement spécialisées dans le domaine étudié par les chercheurs. Elles sont à la fois des bibliothèques du type A et du type B du schéma Thirion, tout en répondant à la définition de l'UNESCO.

— Bibliothèques d'U. E. R. Type III

. U. E. R Institut d'Etudes Politiques. Bibliothèque.

Fonds : 12.000 volumes. Les périodiques sont gérés par le centre de documentation.

. U. E. R. Lettres et Civilisations Etrangères (Anglais). Bibliothèque.

Fonds : 10.000 volumes (accroissement annuel de 1.000 ouvrages) + 30 périodiques + diapositives + bandes magnétiques.

. U. E. R. Lettres et Civilisations du Monde Méditerranéen. Bibliothèque.

Fonds : 10.500 volumes + nombreux n° isolés de périodiques.

. U. E. R. Lettres et Civilisations Classiques et Modernes. Bibliothèque.

Fonds : 20.000 volumes (accroissement de 800 volumes par an).

. U. E. R. Sciences Economiques et de Gestion. Bibliothèque.

Fonds : 1.500 volumes + 41 périodiques + rapports de sociétés.

Un cas spécifique dans cette liste :

. U. E. R. des Sciences de l'Homme et de son Environnement, U. E. R. des Sciences Juridiques, U. E. R. des Sciences Psychologiques et Sociales. Bibliothèque Inter U. E. R. Créée en 1975.

Fonds : 11.000 volumes + 68 périodiques.

Le petit nombre de volumes présents par rapport à l'origine de cette bibliothèque constituée pour trois U. E. R. s'explique par plusieurs faits. L'U. E. R. des Sciences de l'Homme et de son Environnement n'a pas récupéré tout le fonds lors de la scission Lyon II - Lyon III. D'autre part, l'U. E. R. des Sciences Juridiques est une petite unité (500 étudiants) récemment constituée et qui doit supporter la concurrence de la Faculté de Droit de Lyon III. La B. I. U. section du quai est très fournie en documents juridiques.

Quant à l'U. E. R. de Psychologie et Sciences Sociales, transférée intégralement à Bron, elle s'appuie sur la B. I. U. section de Bron qui a orienté vers ce domaine ses acquisitions prioritaires, d'autant plus qu'aucun enseignement de psychologie n'est dispensé par Lyon III sur le quai, la B. I. U.

du quai a pratiquement abandonné les achats dans ce domaine.

Cette classe de bibliothèques correspond dans leur définition et leur rôle à la bibliothèque B du schéma Thirion.

Le classement brut des bibliothèques de Lyon II est donc déjà différent du classement idéal, au départ par les différences d'importance des fonds. Cela s'explique par les origines des différentes bibliothèques ; certaines sont très jeunes (6 mois, 1 an ou 2 ans), tandis que d'autres sont plus anciennes (la bibliothèque Emile Bertaux a été fondée en 1917) et ont bénéficié de donations (Bibliothèque Bertaux, Bibliothèque de l'U.E.R. d'Anglais).

La deuxième partie montrera les problèmes liés aux bibliothèques et analysera leurs fonctionnements.

2 - PRESENTATION DES BIBLIOTHEQUES DE LYON II

2 1 - Les difficultés

2 1 1 - Le glissement de fonction.

Le niveau des usagers des bibliothèques de Lyon II a été le principe sur lequel a été établi le classement et deux catégories de bibliothèques très spécialisées sont apparues : celles ouvertes aux premier et second cycles, celles réservées au troisième cycle et chercheurs. La raison tient aux structures administratives de l'enseignement. L'université Lyon II est divisée en U.E.R. (Unité d'Enseignement et de Recherches), autonomes les unes par rapport aux autres, à l'intérieur desquelles sont organisés les enseignements qui n'ont pas toujours des liens très forts entre eux. C'est le cas de l'U.E.R. des Sciences de l'Homme et de son Environnement qui prépare aux diplômes d'Histoire, de Géographie, d'Histoire de l'Art, de Musicologie ; de l'U.E.R. de Psychologie et des Sciences Sociales qui dispense des enseignements de psychologie, de sociologie, d'ethnologie ; de l'U.E.R. du Monde Méditerranéen qui prépare aux diplômes d'Espagnol, de Portugais et d'Arabe. Les différents enseignements groupés autour du programme des diplômes sont regroupés en instituts qui assurent aussi la mission de recherche.

De plus, les enseignements de sciences humaines reposent souvent sur des études à la fois pluridisciplinaires et, dès la première année, spécialisées. Aussi les bibliothèques d'instituts du type II doivent-elles desservir des usagers de tous niveaux, dont les besoins documentaires sont très fluctuants : de la synthèse à la monographie spécialisée.

Il y a donc un glissement de fonction à l'intérieur de la bibliothèque même qui doit avoir tout une gamme de documents, imposé soit par les études elles-mêmes, soit par la situation administrative, soit encore par les deux ensembles.

2 1 2 - Situation géographique : incidence sur la fréquentation.

Du fait de la création de l'ensemble de Bron et de la scission à des dates différentes, les U.E.R ne sont pas regroupées et leurs services, leurs salles se répartissent entre le quai et Bron. Ainsi, certains enseignements sont donnés à Bron, tandis que la recherche est faite dans une salle du quai, et que la Bibliothèque de type I est à Bron. En général, les enseignements du 1er cycle sont donnés à Bron, mais on remarque que la plupart des bibliothèques d'U.E.R sont sur le quai. A partir du

deuxième cycle, les cours ont lieu à la convenance des enseignants, sur le quai ou à Bron.

L'incidence majeure est le sous emploi des bibliothèques qui ne sont pas près des bâtiments d'enseignement et la fréquentation excessive de celles situées près des salles de cours. La bibliothèque de l'U. E. R d'Anglais reçoit 50 usagers par semaine, celle de Français-Latin-Grec 20 personnes par semaine. Par contre la Bibliothèque Inter U. E. R de Bron reçoit de 50 à 100 personnes par jour, comme la Bibliothèque Bertaux ou celle de l'Institut d'Etudes Politiques.

Sans relations administratives entre U. E. R, les enseignants sont souvent amenés à ouvrir une bibliothèque ignorant qu'une bibliothèque voisine aurait très bien pu accueillir les collections d'ouvrages.

La conséquence sur la constitution des fonds est grave : la pluridisciplinarité des recherches et des études fait acquérir une documentation dans des domaines secondaires qui se trouve au titre de domaine principal dans une autre bibliothèque. Le mauvais usage des crédits pourrait être évité s'il y avait moins d'isolement entre les bibliothèques, isolement spatial et administratif, s'il y avait aussi moins d'individualisme et de confidentialité dans la recherche...

2 I 3 - les locaux .

Il est vrai que les locaux des bibliothèques ne favorisent pas toujours la fréquentation. Dans les anciens bâtiments du quai, les bibliothèques sont souvent à l'étroit, mal équipées car les restrictions budgétaires font passer les crédits de fonctionnement en achats. La plus grande salle est celle de la Bibliothèque Salomon Reinach : 520 m² pour ranger 30.000 ouvrages et 41 périodiques. Ensuite vient la bibliothèque de l'U. E. R des Lettres et Civilisations Classiques et Modernes : 400 m² pour ranger 20.000 livres. De plus elle est située sous les toits, dans un grenier dont les soupentes ne peuvent être utilisées ; elle est en outre mal éclairée, mal chauffée et dans un bâtiment où aucun enseignement n'est donné. La bibliothèque des Sciences Economiques occupe 330 m². Puis on passe à des surfaces comprises entre 128 m² et 20 m² (1).

(1) Surfaces communiquées par le bureau du Planning d'occupation des salles.

A Bron, la Bibliothèque Inter U. E. R occupe environ 500 m² et les autres salles attribuées à des bibliothèques ont une surface comprise entre 20 m² et 60 m². Les petites bibliothèques, surtout celle du type I, n'ont pas de matériel ou très peu. Les livres sont rangés dans des armoires ou sur des rayons ; les dossiers sont posés en pile, et peu de centres ont du mobilier spécialement adapté à la conservation des dossiers. En outre, il y a très peu d'heures de permanence, ce qui restreint l'utilisation des documents à quelques privilégiés.

2 1 4 - Le personnel.

Négligées par l'administration, sous estimées par les responsables pédagogiques, la plupart du temps, les bibliothèques de Lyon II souffrent d'un manque de gestion bibliothéconomique professionnelle ainsi que le montre le tableau suivant :

Bibliothécaires et importance de la bibliothèque	Type I	Type II	Type III	Total Bibliothécaires
Etudes Supérieures + Formation Professionnelle - de 1.000 vol.	1			8
1.000 à 5.000 vol.	1	1	1	
5.000 à 10.000 vol.	2			
10.000 à 20.000 vol.		1		
+ de 20.000 vol.		$\frac{1}{3}$		
Total	$\frac{4}{3}$	$\frac{1}{3}$	$\frac{1}{1}$	
Etudes Supérieures sans Form. Prof. - de 1.000 vol.	8			20
1.000 à 5.000 vol.	5	2		
5.000 à 10.000 vol.	2	1		
10.000 à 20.000 vol.			2	
+ de 20.000 vol.				
Total	$\frac{15}{3}$	$\frac{3}{3}$	$\frac{2}{2}$	
Sans Etudes Supérieures sans Form. Prof. - de 1.000 vol.				8
1.000 à 5.000 vol.	2	2		
5.000 à 10.000 vol.		1		
10.000 à 20.000 vol.			2	
+ de 20.000 vol.			$\frac{1}{3}$	
Total	$\frac{2}{2}$	$\frac{3}{3}$	$\frac{2}{3}$	
Total par type et total général	21	9	6	36

Sur les 8 personnes responsables de bibliothèque ayant une formation professionnelle, 6 sont titulaires du C. A. F. B., une du D. E. S. S. d'Informatique Documentaire et une de Documentaliste. Les 6 titulaires du C. A. F. B. possèdent la licence d'enseignement supérieur ou plus. Une seule bibliothèque de moins de 1.000 volumes a engagé une documentaliste professionnelle.

Les responsables du fonctionnement ayant seulement une formation universitaire, le groupe le plus important, sont les professeurs eux-mêmes ou un chercheur attaché au centre de recherche. Les ouvrages acquis sont des documents très spécialisés ou d'un besoin quotidien qui ne nécessitent, d'après eux, aucune gestion bibliothéconomique particulière, ce qui ne fait pas mériter à ces collections d'ouvrages le nom de bibliothèques. C'est de la part de ces "gardiens de trésors documentaires" que sont venues les réticences les plus importantes à répondre à notre enquête. Dans le groupe des responsables sans formation professionnelle ni formation universitaire, nous avons rangé les moniteurs. En effet, bien que recrutés parmi des étudiants dans la discipline couverte par la bibliothèque ils n'ont pas toujours un recul suffisant par rapport à la matière pour classer les ouvrages, analyser le texte en fonction de la recherche documentaire. En outre, recrutés pour un an, deux maximum, ils se contentent bien souvent de faire le minimum, de simplifier les opérations de la chaîne documentaire, quand ce n'est pas en supprimer, et le font d'autant plus facilement que le poste de monitorat est de 8 heures par semaine pour un traitement de 250 F par mois.

Outre les moniteurs, ce sont les agents administratifs qui gèrent les bibliothèques en plus de leur travail en y consacrant le temps qu'ils peuvent.

2 2 Fonctionnement bibliothéconomique

Il est naturellement lié au personnel responsable du fonctionnement des bibliothèques.

2 2 1 - L'inventaire.

Seul le personnel ayant une formation professionnelle tient un cahier d'inventaire. Les inventaires des autres bibliothèques sont faits par le comptable de l'U. E. R ou du centre sur les cahiers des dépenses générales, mais ils ne portent pas alors les dons, les échanges, ni les cotes des ouvrages.

2 2 2 - Récolement et bulletinage.

Termes et activités la plupart du temps inconnus. Douze bibliothèques seulement tiennent un bulletinage. Quant au récolement, le temps manque souvent aux bibliothécaires pour le faire.

Il y a ainsi des abonnements qui ont de nombreuses lacunes et des fonds qui ressemblent aux étalages de bouquinistes où l'on trouve ce que l'on ne cherche pas et jamais ce que l'on cherche...

2 2 3 - Prêt et consultation.

Les bibliothèques dont le fonds est important (plus de 1.000 volumes) possèdent des fichiers de gestion du prêt. Mais il est à l'image du règlement : très souple et très large. Dans les petites bibliothèques, on rencontre différents usagers utilisant le cahier, les fiches mises à la place des livres ou rien. Certaines bibliothèques ne consentent pas le prêt à domicile (bibliothèques de types II et III) mais se pose alors le problème des places en périodes d'examens.

Dans l'ensemble les responsables sont partagés entre les solutions du prêt à domicile et la consultation sur place qui permet à tout moment de trouver le document mais est souvent contourné par d'irritants passe-droits ou discuté par les étudiants-travailleurs, de plus en plus nombreux.

2 2 4 - Classification.

Autant de bibliothèques, autant de classifications à l'exception de la bibliothèque Inter U.E.R et des deux bibliothèques des Sciences Economiques qui ont adopté la C.D.U. Deux bibliothèques d'U.E.R ont un classement systématique simplifié qui suit les matières enseignées et les deux dernières rangent les livres par numéro d'entrée.

Dans les bibliothèques de type II, la classification a été poussée un peu plus vers la spécialisation, dès le départ, ou assez rapidement par une personne, tandis que les bibliothèques d'U.E.R, plus ou moins considérées comme un service administratif n'ont jamais été l'objet d'intérêt pour les enseignants. Que la classification soit ancienne ou récente, elle "groupe tels ou tels aspects du contenu des documents qu'il est utile de distinguer pour répondre aux demandes courantes" selon l'expression de Fairthone (1).

(1) in MERLAND (Michel). - Classement et classification : cours donné à l'E.N.S.B., 1978-1979. - p. 5

Elle se fonde sur les thèmes, les points de vue et sur les sujets. Le classement intellectuel et érudit est un réflexe que nous avons observé dans tous les cas où une classification est élaborée. Si elle satisfait le classificateur, les usagers lui reprochent de n'être pas assez affinée et de n'être plus efficace au niveau du rangement sur les rayons.

Quant aux bibliothèques type I ou bien on ne rencontre aucune classification et un rangement sommaire, ou bien une classification très poussée, hiérarchisée, si elle a été conçue comme un centre de documentation.

2 2 5 - Fichiers.

Il est rare de trouver dans les bibliothèques non gérées par des professionnels la batterie habituelle de fichiers : auteurs, matières, systématique et / ou topographique. Ainsi la bibliothèque d'une U. E. R contenant plus de 20.000 volumes n'a qu'un fichier auteurs ; on imagine la perte d'information accrue par le classement - les ouvrages rangés selon leur ordre d'entrée à la bibliothèque. Par ailleurs, les règles d'intercalation sont inconnues et les fiches matières sont rédigées sans le contrôle d'un "fichier d'autorité" par une ou plusieurs personnes renouvelées chaque année pour les moniteurs. L'ignorance des règles de catalogage rend très difficile les recherches bibliographiques des utilisateurs, on s'en doute, surtout celles qui concernent les publications de collectivités : organisations, colloques, journées, associations qui, d'une bibliothèque à l'autre, sont classées sous des vedettes différentes et fantaisistes.

2 2 6 - Coopération.

2 2 6 1 - Avec la B. I. U.

La B. I. U., sections du quai et Bron, proposent l'envoi régulier des fiches de leurs nouvelles acquisitions aux bibliothèques des universités. Une enquête qu'elle a réalisée révèle que peu de bibliothèques les utilisent au mieux de leurs besoins, la plupart ne les utilisant d'ailleurs pas du tout. Les fiches de la B. I. U. sont soit intercalées dans les fichiers de la bibliothèque ou diffusées parmi les usagers pour information quand elles sont exploitées, c'est-à-dire par sept bibliothèques.

La B. I. U, section du quai, a élaboré un fichier collectif des ouvrages reçus dans les bibliothèques, constitué par l'envoi de fiches par chaque bibliothèque. Cette coopération n'ayant pas un caractère administratif obligatoire, quelques bibliothèques de Lyon II collaborent à ce fichier auteurs ; dans

d'autres bibliothèques ou bien il y a refus de collaborer, ou bien le moniteur en poste ignore qu'il y a quelques années, la B. I. U. avait demandé l'envoi des fiches. Une autre raison importante au manque de collaboration : le temps manque très souvent aux responsables des bibliothèques pour dactylographier des fiches.

La coordination des achats est très rare et ponctuelle. Elle concerne seulement les ouvrages ou les abonnements onéreux. A ce moment-là, on consulte la B. I. U. pour savoir si l'ouvrage a été ou sera acquis. Sinon une proposition d'achat est faite car le préjugé de la richesse de la B. I. U. est encore solidement ancré dans l'esprit des enseignants qui comptent beaucoup sur elle.

Les liens que la B. I. U. établit avec les bibliothèques sont des rapports de personnes à personnes, plus privés qu'administratifs : renseignements, aide, orientations bibliographiques ; mais il n'y a aucune coordination des achats, ni convention de concertation, de politique d'accroissement de fonds. La B. I. U. ignore d'ailleurs l'existence de la plupart des bibliothèques de Lyon II. Les bibliothèques de Lyon II jouent un rôle de complémentarité par rapport à la B. I. U., utile lorsqu'il s'agit d'ouvrages de base très consultés, mais souvent inutiles. Il est difficile aux usagers de savoir à quel endroit, ils trouveront les ouvrages qu'ils cherchent.

2 2 6 2 - Entre les bibliothèques de Lyon II.

Aucune coopération quelconque, ni bibliothéconomique, ni de coordination des achats ne relie les bibliothèques entre elles. Chaque bibliothèque est isolée dans son U. E. R. ou son centre de recherche. Ajouté à la dispersion géographique et à la confidentialité de la recherche (les recherches universitaires ne se font plus aujourd'hui individuellement mais au sein d'un centre isolé), l'incidence sur la constitution et l'accroissement des fonds documentaires est regrettable. Non pas dans les domaines principaux couverts par les différentes bibliothèques : ils se complètent et forment un ensemble, fractionné certes, mais cohérent et d'un haut niveau documentaire, puisque les chercheurs et les enseignants, poursuivant des travaux sur le même sujet pendant plusieurs années, ont une demande de documentation explicite et continue. Il s'agit des fonds secondaires, ceux qui fournissent une documentation ponctuelle et implicite, ou qui ont fourni et ne seront plus utilisés. Ces ouvrages auraient pu être consultés dans une bibliothèque de Lyon II où

ils constituent le fonds principal, évitant ainsi des dépenses inutiles.

2 2 6 3 - Coopération extra - universitaire.

Onze bibliothèques sur trente-six participent au C. C. O. E. et au Catalogue Collectif des Périodiques reçus dans le département du Rhône. Peu de bibliothèques consentent le prêt inter car peu connaissent la possibilité de faire assurer le prêt (expédition et réclamation) par le service prêt inter de la B. I. U.

2 3 - Les fonds.

Voici un tableau des répartitions des fonds par types de bibliothèques et par importance des fonds.

2 3 1 - Ouvrages.

Nombres de livres	Bibliothèques Type I	Bibliothèques Type II	Bibliothèques Type III	Total
- de 1.000	9	2		11
1.000 à 5.000	8	4	1	13
5.000 à 10.000	4	1		5
10.000 à 20.000		1	4	5
+ de 20.000		1	1	2
Total par types et Total général	21	9	6	36

D'après les nombres fournis par les responsables, quelquefois approximatifs en l'absence d'inventaire ou de récolement, ou des décomptes réalisés lors de nos visites dans les petites bibliothèques de petits centres, on obtient les masses suivantes :

Type I	Type II	Type III	Total
36.000 volumes	50.300 volumes	63.000 volumes	149.300 volumes.

Sept bibliothèques du type II contiennent des ouvrages, il y a deux centres de documentation (Sciences Politiques et U. E. R des Sciences de l'Homme et de son Environnement) qui ne gèrent que des périodiques. L'un gérant 60 périodiques a été classé parmi les bibliothèques du type II de 1.000 à 5.000 volumes, par équivalence de travail (évalué très subjectivement) ; l'autre gérant 224 périodiques avec les bibliothèques d'une importance de 10.000 à 20.000 volumes.

Les accroissements annuels sont en moyenne de :

50 volumes par an pour les bibliothèques de type I,

150 volumes par an pour les bibliothèques de type II,

500 volumes par an pour les bibliothèques de type III

Une étude très longue et très minutieuse, serait à faire sur le rendement des ouvrages des domaines secondaires et la proportion de titres en double par rapport à l'ensemble des volumes possédés par Lyon II et par rapport aux titres possédés par la B. I. U.

2 3 2 - Les périodiques.

	Type I	Type II	Type III	Total
Abonnements	559	514	74	1.147

Il s'agit naturellement d'abonnements et non de titres. La même étude que celle à faire pour les livres serait à faire, mais plus délicate car des périodiques sont multidisciplinaires et peuvent s'intégrer parfaitement dans les domaines principaux couverts par plusieurs bibliothèques.

2 4 - Le budget des bibliothèques.

L'université est le lieu où s'exercent deux activités : l'enseignement et la recherche. En reprenant le tableau des différents types de bibliothèques nous allons voir les sommes allouées à ces deux activités :

	Type I	Type II	Type III	Total
Nombre de Bibliothèques	21	9	6	36
Crédits totaux	169.600 F	114.300 F	202.000 F	485.900 F

Les sommes correspondent, pour chaque bibliothèque tantôt au budget 1979, tantôt au budget 1978, mais comme il est très rare qu'un budget soit diminué (en général il est augmenté de 5 à 10 % pour corriger l'augmentation des prix) on peut les considérer comme valables. Par sécurité, la correction d'augmentation n'a pas été faite pour ces budgets.

Les abonnements aux périodiques ont été inclus dans ces budgets car beaucoup de bibliothèques nous ont communiqué la somme globale.

Une bibliothèque de type I reçoit en moyenne 8.076 F. Mais il faut corriger cette moyenne en faisant remarquer que 3 bibliothèques ont un budget supérieur à 20.000 F et que 13 centres reçoivent moins de 4.000 F

Leur accroissement annuel est en moyenne de 60 ouvrages.

Une bibliothèque de type II reçoit en moyenne 12.700 F. Si l'on considère la variété des demandes documentaires qu'elles doivent satisfaire (du 1er cycle à la recherche), cette somme est relativement insuffisante puisque leur accroissement annuel varie entre 30 et 400 volumes. Quant aux bibliothèques d'U. E. R, on peut considérer que leur budget est moyen. En effet, compte-tenu des divers secteurs dans chaque discipline, leur budget annuel est équivalent à celui d'une bibliothèque de centre de recherche (type I), même inférieur pour la bibliothèque Inter-U. E. R de Bron qui avec 10.000 F doit couvrir les enseignements de Géographie, Histoire, Droit, Psychologie, Sociologie et leurs subdivisions : Géographie physique, Géographie humaine, Histoire par siècle, etc...

Pourtant, par comparaison avec la B. I. U., l'Université Lyon II est riche. En effet, pour 1979, la section du quai dispose de 347.200 F, et Bron de 242.000 F qui représentent respectivement 24,3 % et 17 % du budget global de la B. I. U de Lyon. Les travaux de reliure, les dépenses engagées dans les collections et suites et les abonnements décomptés, il reste 107.200 F au quai et 86.000 F à Bron pour accroître leurs fonds.

D'un côté donc 485.200 F dispersés dans 36 points de documentation, quelquefois dépensés à mauvais escient, sous-employés et de l'autre 589.000 F pour couvrir aussi les besoins documentaires de l'Université Lyon III (1).

On comprend que la B. I. U jette un regard envieux sur les bibliothèques de Lyon II.

2 5 - Conclusion : la situation des bibliothèques spécialisées dans l'organisation documentaire à Lyon II.

L'origine des bibliothèques de Lyon II est, comme dans les autres universités, double :

- origines historiques, comme on l'a vu dans la 1ère partie, créées avant les B. U., elles se sont maintenues, non seulement par une volonté individualiste des enseignants mais par le fonctionnement des B. U. Avant 1968, la B. U. relevait directement du Recteur et de la Commission

(1) Chiffres communiqués par Mmes Rey et Tinland, conservateurs, responsables des sections du quai et de Bron, que nous remercions vivement.

Spéciale de la Bibliothèque du Conseil de l'Université, qui se réunissait deux fois par an pour délibérer sur les propositions d'achats et d'abonnements. C'était nettement insuffisant pour élaborer une politique documentaire qui suivît de près la demande documentaire des enseignants et des étudiants et faire de la B. U. un service de l'Université. L'absence de liens organiques plus nombreux a fait des B. U. un service assez autonome et éloigné des besoins des Facultés, qui a suscité les bibliothèques d'instituts.

- origine spécifique. Toute activité de recherche nécessite un matériel de base qui repose, dans une université de Lettres et Sciences Humaines, sur la documentation imprimée et des documents particuliers à chaque recherche. Ce besoin légitime les bibliothèques d'instituts qui sont aussi des bibliothèques spécialisées qui répondent à la définition de Philippe Ariès : "Une grande bibliothèque est organisée pour gérer une masse de publications, de collections de périodiques et pour les mettre à la disposition du public par consultation directe ou par reproduction (...). Au contraire, un centre de documentation spécialisé n'a pas vocation d'entretenir une bibliothèque importante. Sa mission lui impose plutôt de choisir parmi les documents qui paraissent dans de nombreuses publications, ceux qui concernent sa spécialité" (1). A partir du noyau des documents concernant les spécialités (livres, périodiques, tirés à part), les bibliothèques d'instituts cumulent ces deux activités dans une inorganisation que nous avons essayé de mettre en évidence. Pourtant ces bibliothèques, gérées hors de toutes règles économiques, satisfont les usagers dans leur ensemble. Quels en sont les avantages par rapport à la B. I. U. ?

2 5 1 - Proximité.

Au départ la bibliothèque est dans le centre de recherches ; on pourrait même dire que le centre de recherches est dans la bibliothèque. Les installations et les déménagements vers Bron étant finis, les professeurs et les chercheurs de Lyon II arrivent à créer des cellules de travail distinctes des bibliothèques d'enseignement, ce qui représente pour eux une commodité d'organisation, mais pas pour les étudiants.

(1) ARIES (Philippe). - Fonctions respectives d'une bibliothèque et d'un centre de documentation spécialisé. - In les Bibliothèques dans l'Université : problèmes d'aujourd'hui et de demain... p. 78.

2 5 2 - Souplesse du prêt et de la consultation.

C'est un avantage appréciable et apprécié des utilisateurs. Les formalités d'emprunt sont rapides (quand il y en a !) et le nombre d'ouvrages, généralement limité à trois, est dépassé facilement. Le temps d'emprunt est très large et les responsables des bibliothèques font, ou doivent faire, preuve de beaucoup d'indulgence.

2 5 3 - Rapidité des acquisitions.

Les demandes d'achats sont très rapidement satisfaites. Dans la journée un bon de commande peut être établi, enregistré dans les différents bureaux de comptabilité et expédié.

Les sélections et les décisions des acquisitions ne posent guère de problèmes. C'est une des raisons principales de la constitution des bibliothèques : les enseignants sont souvent irrités par les délais d'acquisition et de traitement des ouvrages quand leurs propositions d'achats ont été acceptées.

2 5 4 - Politique d'accroissement des fonds.

Autre avantage des bibliothèques d'université, les enseignants en ont la responsabilité pédagogique. Ils peuvent établir en toute liberté les critères de sélection et d'achats selon les enseignements et les thèmes de recherche et élaborer la politique documentaire de leur choix : ce sont les réponses qui ont été fournies au questionnaire sans autre forme de commentaire. Il a donc été difficile d'en tirer une analyse précise, mais les conversations ont révélé l'attachement des enseignants à disposer d'un fonds documentaire qui reflète leur bibliographie établie souvent de façon "érudite", pour reprendre l'expression de Mademoiselle L. N. Malclès. C'est-à-dire que les ouvrages sont achetés au coup par coup, selon la valeur intrinsèque du document, en fonction de l'actualité de l'édition et de la recherche. Il n'y a pas de ligne directrice pour constituer un fonds homogène et exhaustif sur certains sujets délimités. L'absence de personnel qualifié pour gérer selon les techniques documentaires rend ces bibliothèques difficilement classables en bibliothèques spécialisées.

En outre, cette politique d'accroissement libre, menée sans concertation, fait effectuer des dépenses inutiles dans les domaines secondaires, même dans les bibliothèques d'U. E. R.

MALCLES (Louise-Noëlle). - Cours de bibliographie : à l'intention des étudiants de l'université et des candidats aux examens de bibliothécaire. - Genève : Droz ; Lille : Giard, 1954 p. VIII-X.

2 5 5 - Dépouillement des périodiques

La bibliothèque d'un centre de recherche ou d'un institut s'est souvent constituée à partir de quelques abonnements à des revues. Un dépouillement est réalisé et donne lieu quelquefois à des constitutions de dossiers ; les fiches sont intercalées dans le fichier. Le plus souvent, le premier lecteur du numéro du périodique informe ses collègues des articles susceptibles de les intéresser, et le numéro circule ainsi de main en main puisque les périodiques sont empruntables à domicile.

Ainsi les bibliothèques continueront à fonctionner parce que les enseignants et les chercheurs peuvent y organiser leur documentation à leur convenance. Si peu de bibliothèques d'U. E. R fonctionnent comme le prévoit M. Thirion, c'est parce que leurs responsables n'en voient pas toujours l'intérêt et ne devinent pas les possibilités par rapport à la B. I. U ou à l'ensemble des bibliothèques de Lyon II. Force est de constater avec Monsieur J. P. Soisson "une gestion dispersée autant que dispendieuse (qui) se traduit sur le plan des méthodes de traitement et d'exploitation par une excessive diversité. Il en résulte notamment pour les usagers de tous ordres, des difficultés d'accès aux collections, et à la limite une occultation documentaire dont les incidences facheuses sur l'avenir de l'enseignement et de la recherche ont été maintes fois soulignées" (1)

(1) in Circulaire n° 75 V 112 du 21 novembre 1975 de Monsieur Jean-Pierre Soisson, Secrétaire d'Etat aux Universités.

3 - PROPOSITIONS POUR LA CONSTITUTION D'UN RESEAU DOCUMENTAIRE DANS L'UNIVERSITE LYON II.

Doit-on en rester là ? Naturellement non et depuis que l'université existe, depuis que les B. U. fonctionnent, le problème est périodiquement soulevé. Mademoiselle Pouillias a présenté les différents textes ayant trait à cette situation (1). On peut y ajouter les deux congrès tenus en 1965 par l'AUPESF, à Genève et par l'Université de Liège (3) et la journée d'étude de l'AEENSB, en 1975 avant le Colloque de Gif sur Yvette organisé par le Secrétariat d'Etat aux Universités et à la suite duquel des enquêtes furent faites. Malheureusement rien ne fut fait pour donner les moyens de réaliser les promesses.

Il est pourtant de l'intérêt de l'Université Lyon II d'organiser un réseau interne entre ses bibliothèques pour répondre aux mieux aux besoins croissants d'information que la B. I. U. a de plus en plus de difficulté à assumer. Mais elle est capable d'apporter une superstructure autour de laquelle l'information peut, et doit s'organiser. En nous inspirant des travaux de Gif sur Yvette, des propositions immédiates peuvent être formulées.

3 1 - Constitution d'un réseau interne.

3 1 1 - Deux exemples : la Maison de l'Orient et la Bibliothèque Inter U. E. R de Bron.

3 1 1 1 - Le G. I. S. de la Maison de l'Orient.

La réalisation de la Maison de l'Orient offre un premier exemple d'un ensemble coordonné de recherche et de documentation. La spécificité de la Maison de l'Orient est de regrouper plusieurs centres qui effectuent des travaux sur des thèmes voisins et complémentaires dans un même bâtiment. Tous les chercheurs, les enseignants et les étudiants qui fréquentent la Maison de l'Orient y trouvent un avantage apprécié car la documentation est délimitée par secteur spécialisé dans chaque bibliothèque. Chaque bibliothèque consacre la quasi totalité du budget aux acquisitions dans leur domaine. Les cas difficiles sont examinés, à la demande des bibliothécaires, par les enseignants et chercheurs et une bibliothèque est désignée pour effectuer l'achat. Les bibliothécaires se réunissent périodiquement pour coordonner

(1) POUILLIAS (Marie-Thérèse). - Introduction et historique In Les bibliothèques universitaires et les autres organismes de documentation... p. 1-3

(2) Voir bibliographie.

les achats et se communiquent les listes de leurs acquisitions.

Un catalogue collectif des périodiques a été élaboré par les bibliothécaires (trois sur six ont une formation professionnelle) et un catalogue collectif des ouvrages est en cours de réalisation sur fichier informatisé sous la direction d'un informaticien du C. N. R. S. Par ailleurs, un thésaurus est en cours d'élaboration, lui aussi géré par ordinateur. La recherche documentaire pourra, dans quelques temps, être faite sur ordinateur.

Ce travail collectif est permis par l'acquisition de matériel en commun : terminal d'ordinateur, abonnements au Centre de Calcul de Lyon et de Grenoble, mais aussi compositage pour les publications de la Maison de l'Orient, lecteur de microformes, appareils à reprographier, meubles à cartes, à archivage, etc...

Rien n'est fait, acquis, décidé dans la Maison de l'Orient au niveau de la documentation et de la bibliothéconomie sans que les autres bibliothèques n'aient été auparavant informées ou consultées. Il n'y a ainsi pas de perte dans la création de domaines secondaires et chaque usager sait à quel type de bibliothèque il s'adresse et accède très rapidement à l'information grâce aux fichiers collectifs et à la réunion dans un même bâtiment de toutes les bibliothèques.

3 1 1 2 - La Bibliothèque Inter-U. E. R de Bron.

La Bibliothèque est dans une grande salle du bâtiment d'Histoire à Bron. Lors du transfert des enseignements du 1er cycle en 1973-74, après la création de l'Université Lyon III, les U. E. R. de Droit et de Psychosociologie se sont associées, par manque de local et de personnel entre autres raisons, à l'U. E. R des Sciences de l'Homme et de son Environnement pour créer une seule bibliothèque avec les livres qu'elles possédaient. Cette association a rapidement redécouvert l'avantage de la bibliothèque centralisée : il n'y a pas d'achats faits en double par les différentes U. E. R, ou ils sont faits sciemment pour répondre à une demande importante. La bibliothécaire reçoit les demandes d'achat des trois U. E. R., les traite, et les classe en utilisant la C. D. U. Cette bibliothèque acquiert les ouvrages de base pour les 1er et 2e cycles ainsi que les ouvrages fondamentaux de la recherche, ce qui l'amène à acquérir des documents d'autres disciplines (linguistique, urbanisme, économie) mais n'ayant qu'un rapport direct avec le fonds documentaire.

On a donc un fonds documentaire homogène sur l'homme et son environnement qui satisfait pleinement les usagers.

Lié à cette bibliothèque, le Centre de Documentation de l'U. E. R des Sciences de l'Homme et de son Environnement dépouille des périodiques, constitue des dossiers et reçoit de la documentation d'organismes documentaires spécialisés, dont le C. N. R. S., L'Observatoire Régional de l'INSEE a déposé au Centre une collection de microfiches contenant des informations sur la région Rhône-Alpes et déposera la mise à jour annuelle. Le documentaliste entretient des rapports assez étroits avec la section de la B. I. U. de Bron qui lui prête ses revues pour compléter la documentation et échange sa documentation.

3 1 2 - Rapprochement des locaux.

Les deux exemples cités montrent que le rapprochement des bibliothèques est souhaitable autant pour les usagers que pour leurs gestions qui seraient moins dispendieuses. Les relations entre les bibliothèques pourraient être plus fréquentes et plus efficaces. Bien qu'il soit difficile de déménager certaines bibliothèques importantes, certains centres de recherches avec leur bibliothèque pourraient être rapprochés l'un de l'autre dans un bâtiment. L'économie porterait alors sur les acquisitions et sur le matériel.

3 1 3 - Catalogues communs.

3 1 3 1 - Répertoire des bibliothèques -

Le plus urgent à réaliser car douze ou treize bibliothèques seulement sont connues par les bibliothécaires ou par les responsables de chaque bibliothèque en dehors de la leur. Cette liste devra être remise à chaque bibliothèque, à chaque directeur de centre de recherches, aux sections de la B. I. U. afin que s'organise un réseau d'orientation bibliographique complet (1).

3 1 3 2 - Catalogue des périodiques reçus par les bibliothèques.

A l'instar de la Maison de l'Orient, les bibliothèques ont tout intérêt à élaborer un catalogue commun car une grosse partie de la documentation et de l'information en recherche est fournie par les périodiques. L'harmonisation des abonnements pourra certainement faire diminuer les II47 abon-

(1) A partir des questionnaires qui ont été retournés, nous proposons en annexe une liste dont nous souhaitons qu'elle sera régulièrement mise à jour et complétée.

ments recensés sans pour autant diminuer la liste des titres ; par contre, elle pourrait permettre l'abonnement à de nouveaux titres, comblant ainsi des lacunes dans l'exhaustivité de la documentation. Plus lointain parce que plus lourd à constituer, il faut penser à réaliser le catalogue collectif des ouvrages.

3 1 4 - Le personnel.

Les rédactions des fiches selon les normes en vigueur, les classements, les catalogues collectifs, les fichiers ne peuvent être tenus de façon standard entre toutes les bibliothèques que par du personnel qualifié. C'est à cette condition que l'harmonisation bibliothéconomique du réseau documentaire pourra se réaliser efficacement et se coordonner au réseau des bibliothèques régionales et nationales (B. U. ou tout autre centre de documentation). Certes, on ne trouve pas toujours du personnel ayant à la fois une qualification professionnelle et une compétence universitaire indispensable dans le domaine de la connaissance très spécialisée des bibliothèques des centres de recherches. C'est pourquoi il y a tant d'universitaires qui assument la responsabilité de ces bibliothèques. Mais la meilleure volonté ne remplace pas toujours la formation professionnelle et il faudrait en donner une à ce personnel.

En 1978 eut lieu une réunion de 13 bibliothécaires de Lyon II au cours de laquelle a été décidé un stage organisé par la Maison de l'Orient, les services de la formation continue du C. N. R. S. (7e circonscription) et de Lyon II et qui s'est déroulé en décembre 1978. Il faut souhaiter que ces réunions deviennent régulières auxquelles se joindront de plus en plus de personnes, surtout les non professionnelles pour qui des stages de formation devraient être organisés.

3 1 5 -Coordination des achats.

L'inorganisation de la documentation à Lyon II est aussi préjudiciable aux étudiants, chercheurs, enseignants qu'à l'Université elle-même ainsi qu'à la B.I.U. qui voit son rôle de "service commun" s'effriter. La pluridisciplinarité des études et de la recherche en sciences humaines à Lyon II, jointe à une absence de coopération et à la dispersion des locaux provoque des achats en double qui ne sont pas toujours justifiés et une dispersion du budget. Il est indispensable, vital même, que les petits centres de recherches qui disposent de budgets modestes (de 2.000 à 4.000 F) coor-

donnent leurs acquisitions entre elles et se déterminent pour chacune un secteur documentaire précis en définissant une politique d'acquisition précise. Cette coordination peut être appliquée avec tout autant de bénéfice aux bibliothèques d'instituts (type II) et aux bibliothèques d'U. E. R. (type III). On arrivera ainsi pour ces deux types à rétablir un clivage dont profiteront les usagers et l'ensemble de la documentation. Un exemple est donné par la Bibliothèque Salomon Reinach qui abandonne les acquisitions dans le domaine de l'archéologie gallo-romaine puisqu'à Lyon III, le Centre d'Etudes et de Recherches Gallo-Romaines centre ses activités sur ce domaine. Des réunions périodiques pourraient avoir lieu comme cela se pratique à la Maison de l'Orient, pour trancher les cas difficiles (achats onéreux, ouvrages et périodiques très spécialisés pouvant intéresser plusieurs bibliothèques, etc...).

Une diffusion des acquisitions bouclera le réseau. Elle peut être réalisée soit très simplement en photocopiant le cahier d'inventaire soit, avec des moyens plus importants, en multipliant les fiches.

3 1 6 - Conservation.

Les bibliothèques de Lyon II vont vers une saturation progressive de leurs locaux. Le problème de la conservation se posera ou se pose déjà. Bien que l'élimination soit plus délicate à effectuer qu'en Sciences, car certains ouvrages publiés il y a 50 ou 100 ans sont encore des outils de travail fondamentaux, il faudra à un moment se défaire de certains ouvrages. La spécificité des bibliothèques ayant été déterminée, il serait possible d'effectuer des dépôts des collections de domaines secondaires dans la bibliothèque où elles s'intégreront dans le domaine principal. La répartition documentaire serait ainsi parachevée.

3 2 - Les relations du réseau avec la B. I. U.

Si complet soit-il, le réseau de l'université ne peut ignorer la B. I. U. ni négliger les possibilités qu'elle offre. Dans l'avenir ces deux organismes documentaires sont appelés à accorder leurs activités sur un accord de coopération.

3 2 1 - Complémentarité ou supplémentarité des bibliothèques de Lyon II par rapport à la B. I. U. ?

C'est la question importante dont dépendra le type de coopération et la richesse de l'ensemble. La supplémentarité dans les acquisitions des ouvrages des programmes d'enseignement est de plus en plus développée

par les U. E. R. en raison de l'accroissement du nombre des étudiants, de la diversification des enseignements et de la diminution des ressources de la B. I. U. Ainsi sont acquis en double ou triple exemplaires entre la B. I. U. et les bibliothèques des ouvrages essentiels. Il est difficile de décider qui doit avoir l'exclusivité de cette documentation ; chaque ouvrage peut très bien s'intégrer dans les fonds encyclopédiques de la B. I. U. et spécialisés des bibliothèques de Lyon II. Le principal sera de connaître le nombre total d'exemplaires et d'établir un règlement de prêt, sur place ou à domicile, pour chacun des exemplaires.

En outre, le travail à la bibliothèque, la consultation sur place, sont moins acceptés qu'autrefois, ainsi que le constate Monsieur Thirion (1), aussi bien dans les grandes salles de la B. I. U. que dans les petites salles. Par ailleurs, l'éloignement de l'Ensemble Universitaire de Bron par rapport à la ville et aux campus n'incite pas les étudiants et les professeurs à s'attarder dans les locaux.

Au contraire, la complémentarité de la bibliothèque spécialisée par rapport à la B. I. U. est naturelle puisque, "service commun aux Universités Lyon I, Lyon II et Lyon III, la B. I. U. doit avoir un caractère encyclopédique qui limite sa spécialisation documentaire. A quel niveau ? On peut répondre que la B. I. U. doit pouvoir détenir les documents fondamentaux à toute recherche de base entreprise par les chercheurs de ces trois universités. Le rôle des critères de sélection et d'acquisition est essentiel d'autant plus que la frontière entre un ouvrage de caractère général et de haut niveau et entre un ouvrage de documentation spécialisée n'est pas aisée à tracer en sciences humaines. Chaque conservateur chargé d'un secteur doit fournir un travail de bibliographie critique et de recherche pour maintenir une cohérence au fonds qui ouvre sur la recherche spécialisée. C'est pourquoi la B. I. U. doit développer le fonds des bibliographies. S'il est une collection qui ne peut être constituée dans son ensemble en plusieurs endroits, c'est bien celle des outils bibliographiques. Finalement, la bibliothèque spécialisée commence là où le biblio-

(1) THIRION (Gérard). - Etude sur les B. U. et les bibliothèques d'U. E. R. : proposition de restructuration. In : Les bibliothèques universitaires et les autres organismes de documentation... p. 22.

thécaire est tenté de se transformer en chercheur. Il n'y a qu'une différence d'organisation du travail qui s'identifie aux étapes de la recherche : la B. I. U acquiert les ouvrages qui préparent à la recherche et appellent une information plus poussée et, traite le document ; la bibliothèque spécialisée recherche l'information, gère les informations contenues dans les documents, se procure les informations, étend le champ de travail jusqu'à l'exhaustivité. Elle complète la documentation rassemblée par la B. I. U. qui est "la charnière de la recherche" selon l'expression juste de Monsieur Thirion. Cette harmonisation de la recherche ne peut se faire que dans une connaissance de la recherche universitaire et des moyens documentaires dont elle dispose. Plusieurs mesures immédiates peuvent être prises.

3 2 2 - Catalogues collectifs.

Les B. I. U. doivent posséder les différents catalogues collectifs des bibliothèques de Lyon II et des centres de recherches. Ce sont les instruments indispensables si les chercheurs désirent pouvoir bénéficier d'une politique documentaire cohérente et continue qui réponde à leurs besoins immédiats et virtuels. Il y a lieu d'appliquer les recommandations de la Circulaire 75 U II2 du 21 novembre 1975 et de travailler dans l'esprit de coopération souhaité au Colloque de Gif sur Yvette tant par les Directeurs de B. U. que par les Présidents des Conseils de Bibliothèques et les Présidents d'Universités.

Une initiative personnelle a été prise, il y a quelques semaines, de dresser la liste exhaustive des périodiques reçus à Lyon II. Nous souhaitons que la B. I. U. y apporte l'aide du programme du Centre de Calcul qui est de réaliser très rapidement les diverses présentations de cette liste de 1147 abonnements.

En ce qui concerne les bibliothèques, nous proposons de diffuser dans chaque bibliothèque et dans les sections du quai et de Bron de la B. I. U. notre répertoire. C'est à la B. I. U. que se fera le mieux la mise à jour de cette liste et de celle des périodiques ainsi que sa diffusion. La B. I. U. offre déjà une structure administrative qui permet ce travail auquel pourrait être associée une personne de Lyon II.

3 2 3 - Coordination des achats : les Commissions Scientifiques Consultatives Spécialisées.

Instituées par les articles I5 et I6 du Décret 70-1267 du 23 décembre

1970, ces commissions devaient permettre à la B. I. U. et à l'université d'établir des listes concertées d'acquisitions et une politique d'achat. A Lyon II, elles n'eurent pas de succès, probablement parce que les membres délégués par les U. E. R. choisis parmi le Conseil ne pouvaient assumer plusieurs charges électives, et aussi parce que les réunions étaient trop peu fréquentes. Les modifications apportées par le Décret 76-293 du 26 mars 1976 permettent à l'U. E. R d'être représentée par des personnes choisies en dehors du Conseil parmi les enseignants, les étudiants, les chercheurs et le personnel qualifié chargé de la bibliothèque. Cette facilité peut permettre un nouveau départ des Commissions sur des motivations plus nettes.

3 2 4 - L'organisation documentaire : les Cellules de Rationalisation Bibliothéconomique.

Au sein des Commissions Scientifiques Consultatives Spécialisées, pourrait être créé un lien de coopération bibliothéconomique entre le conservateur de la B. I. U. chargé d'un secteur et les responsables des bibliothèques de Lyon II couvrant le même domaine documentaire. Ce qui pourrait être fait facilement du fait qu'il y a deux sections Lettres à la B. I. U. de Lyon. Certaines solutions aux difficultés de gestion, d'organisation, de catalogage, de classement et de classification, toutes les actions qui peuvent transformer la collection de livres d'un institut, d'un centre de recherches ou même d'une U. E. R. en une véritable bibliothèque répondant à la définition de l'UNESCO ("collection organisée de livres et de périodiques imprimés ou de tous autres documents notamment graphiques et audio visuels ainsi que les services du personnel chargé de faciliter l'utilisation de ces documents"), pourraient être trouvées et réalisées dans un souci de continuité entre la B. I. U. et la bibliothèque spécialisée. L'avantage de cette tutelle bibliothéconomique serait d'assurer une gestion continue lors des changements fréquents des responsables du fonctionnement des bibliothèques avec les moniteurs.

En 1976 des équipes constituées de personnel scientifique et technique de la B. I. U. avaient été envoyées à l'université pour organiser la bibliothèque. Appelées Cellules de Rationalisation Bibliothéconomique, elles n'avaient pas été acceptées et à vrai dire, ignoraient les bibliothèques qui auraient pu avoir besoin de leurs compétences. Mais à l'intérieur d'une coopé-

ration d'ensemble établie entre quelques personnes qui forment un groupe, la coopération bibliothéconomique peut se faire naturellement.

3 2 5 - Conservation.

Dans son schéma de restructuration, Monsieur Thirion prévoit le dépôt des ouvrages et des périodiques qui ont perdu leur actualité à la bibliothèque C. Ils étaient avant 1968 fréquents au point que certaines Facultés ne constituaient pas de bibliothèques: les livres acquis étaient déposés à la B. U. qui les intégrait dans son fonds. La scission Lyon II - Lyon III fut l'occasion de reprendre les ouvrages déposés à la B. U. Actuellement la section de Bron reçoit en dépôt les ouvrages de premier cycle de Sciences Economiques et de Musicologie, encore que, ces U. E. R. ayant des bibliothèques, le nombre d'ouvrages n'est pas important. Les autres U. E. R. ne font pas de dépôt (1). Pourtant, les dépôts résoudreont les problèmes d'espace et seront plus accessibles aux chercheurs non lyonnais qui s'adressent en priorité à la B. I. U. par le prêt-inter. Cependant la B. I. U. a des difficultés de stockage et il faudra envisager la solution de Monsieur Thirion : créer une bibliothèque de conservation régionale.

3 2 6 - Prêt inter et insertion dans les réseaux informatisés.

Une des raisons des créations de bibliothèque est de pouvoir faire circuler facilement les documents (la gratuité du prêt inter date de 1886). La B. I. U. doit garder ce rôle de concentrateur des demandes de prêt dans l'ensemble des bibliothèques de l'université afin d'accroître au maximum son efficacité.

Les besoins croissants de la recherche et l'importance des publications obligent de plus en plus les chercheurs à s'appuyer sur un réseau documentaire sans cesse agrandi, ce qui nécessite une logistique efficace et rapide. Les solutions d'avenir reposent sur les réseaux informatisés de recherche bibliographique, de catalogage, de localisation des documents. La B. I. U. est le plus apte des organismes documentaires à assurer les procédures d'intégration dans ces réseaux pour répercuter l'information sur les différents demandeurs ou réunir les demandes de recherches par la connaissance des différents fichiers et des différents réseaux. C'est aussi son personnel qui peut acquérir une formation spécifique et recevoir les recyclages nécessaires.

(1) ou si peu... La B. I. U. de Bron a reçu en 1977, 1 ouvrage de l'U. E. R. de Lettres, 5 de l'U. E. R. d'Allemand, 56 de l'Institut des Etudes Scandinaves et un don privé de 250 ouvrages de littérature franco-canadienne.

CONCLUSION

Chaque bibliothèque de Lyon II croit pouvoir se dispenser d'une organisation rationnelle et impute ses difficultés à la discipline. En fait pour quelques avantages matériels (gain de temps, facilité de prêt) l'ensemble des bibliothèques, à l'exception de la Maison de l'Orient et de la Bibliothèque Inter U.E.R de Bron, constitue une série inorganisée de collections de livres et de documents dont les premiers lésés sont les usagers lorsqu'ils connaissent la bibliothèque et la recherche dans toute l'université en général.

Faut-il alors tout bouleverser et recommencer au point zéro ? Ce n'est pas possible. Nous croyons, plutôt qu'aux grandes choses souvent mal faites et vouées à l'échec parce que mal comprises, à la succession de petits faits bien réalisés. A long terme, il faut établir un réseau de bibliothèque semblable à ceux réalisés en Allemagne Fédérale suivant les recommandations de la Deutsche Forschungsgemeinschaft dont nous pouvons faire nôtres les principes de base :

"La valeur d'une bibliothèque diminue en fonction de la distance de l'utilisateur. Ce principe vaut tout particulièrement dans les domaines spécialisés où l'utilisateur demande des informations brèves qu'il doit pouvoir obtenir facilement. L'utilisateur apprécie la disponibilité constante de fonds de consultation sur place en libre accès. Le prêt à domicile est également indispensable. Une bonne gestion bibliothéconomique concilie au mieux les deux nécessités".

De même, les principes concernant la B. U. :

"La B. U. est le lieu de coordination bibliothéconomique de toute l'université (...). Son domaine d'acquisition comprend la documentation interdisciplinaire, par exemple, les bibliographies générales et les ouvrages de références, des collections, les périodiques scientifiques de base (...). En plus, il lui incombe d'acquérir la documentation qui n'entre pas ou non exclusivement dans les collections des instituts des facultés (...).

En somme, il lui revient le soin de la constitution de fonds équilibrés dans le cadre du système d'ensemble. En particulier, elle doit jouer un rôle de complément dans les domaines où les instituts renoncent, en raison du sujet, à acquérir la documentation " (1). C'est le but de la restructura-

(1) Recommandations de la "Deutsche Forschungsgemeinschaft" pour la coordination entre les bibliothèques universitaires et les instituts...
p. 396 et 400

tion à long terme proposé par Monsieur Thirion pour la France.

Pour y arriver, une volonté de coopération complète entre les différents instituts et centres de recherches doit se développer par-dessus le reflexe individualiste. Les motifs, d'ordres économiques, bibliothéconomiques et scientifiques, ne manquent pas.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHECAIRES. Villeurbanne. Journée d'étude. Villeurbanne. - Les Bibliothèques universitaires et les autres organismes de documentation au sein de l'université / Association de l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires, Lyon, 22 février 1975. - Villeurbanne : AENSB, 1975 . - 44 p. ; 21 cm

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. Paris. Congrès. 1976. Caen. - Coordination et coopération des bibliothèques : congrès national / de l'ABF, tenu à Laon du 15 au 17 mai 1976 . - In ABF : bulletin d'informations, 92 (1976), 3e trimestre : 133-168

ASSOCIATION DES UNIVERSITES PARTIELLEMENT OU ENTIEREMENT DE LANGUE FRANCAISE. (Montréal.) Colloque . 1965 . Genève . - Les Bibliothèques dans l'université : problèmes d'aujourd'hui et de demain : compte-rendu / du Colloque tenu à Genève sous les auspices de l'Université de Genève et sous la présidence de Bernard Gagnebin, ..., 27 septembre - 1er octobre 1965 . - (Montréal) : A. U. P. E. L. F., 1965 . - 335 p. ; 25 cm + 4 microfiches

Les Bibliothèques universitaires devant l'explosion démographique et l'accroissement de l'édition : colloque international tenu à l'Université de Liège du 20 au 21 octobre 1965 . - Liège : Université de Liège, 1967 . - 186 p ; 25 cm . - (les congrès et colloques de l'Université de Liège ; 44)

BRETAGNOLLE (Aline). - Coopération entre bibliothèque universitaire et bibliothèques d'instituts : exemple grenoblois / Aline Brétagneolle . - Villeurbanne : ENSB, 1976 . - 29 - (25) f. ; 30 cm. - (Note de synthèse ; 1976, 8)

CHOPIN (Hubert). - Les Bibliothèques d'instituts et de laboratoires des U.E.R. scientifiques de l'Université Claude Bernard (Lyon I) / Hubert Chopin . - Lyon : Bibliothèque Inter Universitaire, 1976 . - 31 f. ; 30 cm
Note de synthèse présentée en vue de l'obtention du Diplôme Supérieur de Bibliothécaire.

DEUTSCHE FORSCHUNGSGEMEINSCHAFT. - Recommandations de la commission des bibliothèques de la "Deutsche Forschungsgemeinschaft" pour la coordination entre les bibliothèques universitaires et les bibliothèques d'instituts / traduit de l'allemand par Gérard Littler, ... - In : Bulletin des Bibliothèques de France, 20 (1975), n° 8, août : 395 - 404

FRANCE . Universités (Secrétariat d'Etat). Journée d'étude. 1975. Gif sur Yvette. - Journées d'études sur les bibliothèques universitaires / (organisée par le Secrétariat d'Etat aux Universités à Gif sur Yvette, les 7 et 8 avril 1975. - In : Bulletin des Bibliothèques de France, 20 (1975), n° 7, juillet : 287 - 295

ORVOEN (J. B.). - Besoins documentaires d'un chercheur scientifique. - In : Association des Bibliothécaires Français : bulletin d'informations, 102 (1979) 1er trimestre : 17 - 19

ROBINE (Nicole). - Le Chercheur dans la bibliothèque de recherche. - In : Liber, 9/10 (1978) : 2 - 45

ANNEXE

**Répertoire des bibliothèques et
centres de documentation**

BIBLIOTHEQUES D'U. E. R.

U. E. R. SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

16 quai Claude Bernard - 69007 Lyon

Salle de travail

Responsable : M. VATE

Bibliothécaire : Melle B. POTTON

Domaine principal : Economie

Fonds : 1.500 vol. + 41 périodiques

Catalogue : Auteurs - Matières

Bibliothèque des enseignants

Responsable : M. VATE

Bibliothécaire : Mme F. GILLES

Domaine Principal : Economie

Domaines secondaires : Histoire, Sociologie, Philosophie, Mathématiques

Fonds : 3.000 vol. + 150 périodiques

Catalogue : Auteurs - Matières

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES

1, rue Raulin - 69007 Lyon

Bibliothèque

Bibliothécaire : Melle J. CIAVATTI

Domaine principal : Sciences Politiques, Droit Public

Domaines secondaires : Economie, Gestion d'entreprise, Sociologie,
Histoire contemporaine

Fonds : 11.000 vol.

catalogue : Auteurs - Matières

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES

1, rue Raulin - 69007 Lyon

Centre de Documentation

Documentaliste : Mme C. de BOVIS

Domaine Principal : Actualités politique, économique et sociale

Fonds : 224 périodiques

catalogue : Auteurs, Matières

U. E. R SCIENCES DE L'HOMME ET DE SON ENVIRONNEMENT

Ensemble Universitaire de Bron-Parilly

Avenue de l'Université - 69500 Bron

. . .

U. E. R SCIENCES JURIDIQUES

Ensemble Universitaire de Bron-Parilly

Avenue de l'Université, - 69500 Bron

. . .

U. E. R PSYCHOLOGIE ET SCIENCES SOCIALES

Ensemble Universitaire de Bron-Parilly

Avenue de l'Université - 69500 Bron

. . .

Bibliothèque Inter U. E. R

Responsables : MM. PACAUD, ALOUCHEL, DAVIGNON

Bibliothécaire : Melle C. GROSSEAU

Domaine principal : Histoire, Géographie, Droit, Psychologie, Sociologie
Ethnologie

Domaines secondaires : Linguistique, Urbanisme, Economie

Fonds : 11.000 vol. + 68 périodiques

catalogue : Auteurs - Systématique

U. E. R SCIENCES DE L'HOMME ET DE SON ENVIRONNEMENT

Ensemble Universitaire de Bron-Parilly

Avenue de l'Université - 69500 Bron

Centre de documentation

Documentaliste : M. J. P. DUCASSE

Domaine principal : Histoire, Géographie

Domaines secondaires : Sciences Sociales, Environnement

Fonds : 60 périodiques

catalogue : Auteurs - Matières - Systématique - Géographique

U. E. R SCIENCES DE L'HOMME ET DE SON ENVIRONNEMENT

MUSICOLOGIE

Antenne, 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon

Bibliothèque

Responsable : M. PAQUETTE

Domaine principale : Musicologie

Fonds : I. 000 vol. + 50 périodiques + 500 disques

Catalogue : Auteurs - Matières

U. E. R LETTRES ET CIVILISATIONS CLASSIQUES ET MODERNES

18, quai Claude Bernard - 69007 Lyon

Bibliothèque

Responsables : MM. RETAT, LABROSSE

Domaine principal : Lettres Françaises, Latin, Grec

Fonds : 20.000 vol. + 3 périodiques

catalogue : Auteurs

U. E. R LETTRES ET CIVILISATIONS DU MONDE MEDITERRANEEN

86, rue Pasteur - 69007 Lyon

Bibliothèque

Responsable : Mme SAILLARD

Domaine principal : Espagnol

Domaine secondaire : Arabe

Fonds : 10.401 vol.

catalogue : Auteurs- Matières

U. E. R LETTRES ET CIVILISATIONS ETRANGERES

86, rue Pasteur - 69007 Lyon

Bibliothèque

Responsable : M. VEYRIRAS

Bibliothécaire : Mme L. ROSENBERG

Domaine principal : Langues, littératures et Civilisations Anglaises et
Américaines

Domaine secondaire : Langues étrangères appliquées

Fonds : 10.000 vol. + 30 périodiques

catalogue : Auteurs

RECHERCHE

1 - Groupement d'Intérêt Scientifique - Maison de l'Orient, 1 rue Raulin,
69007 Lyon

1 - 1 Institut F. Courby - Bibliothèque

Bibliothécaire : Melle C. Gouttenoire

Domaine principal : Epigraphie grecque, littérature, philosophie
histoire grecque, archéologie chypriote

Domaines secondaires : Archéologies grecque, jordanienne, syrienne
libanaise, philologie grecque

Fonds : 6.500 vol. + 52 périodiques

Catalogue : Auteurs - Matières

1 - 2 U.R.A. 3 - Laboratoire de Céramologie

Responsable : M. PICON

Domaine principal : Céramologie et sédimentologie

Domaines secondaires : Géologie

Fonds : - de 1.000 vol. + 30 périodiques

1 - 3 Institut des Sources Chrétiennes

Bibliothèque V. Fontoyont

29, rue du Plat - 69002 Lyon

Bibliothécaires : L. Doutreleau et B. de Vrégille

Domaine principal : Patristique, ecclésiastique

Domaines secondaires : Paléographie, archéologie, lexicographie
hagiographie, philologie

Fonds : 8.000 vol. + 60 périodiques

Catalogue : Auteurs modernes, Onomastique ancienne, Toponymes
patristiques

2 - Instituts interuniversitaires

2 - 1 Institut d'Etudes Rhodaniennes (rattaché à Lyon III)

74, rue Pasteur, 69007 Lyon

et L. A. 260 Géographie rhodanienne (commun aux universités de
Lyon I, Lyon II, Lyon III et Saint-Etienne)

Responsables : MM. Lafferrère et Bethemont

Documentaliste : Mme Y. Dugas de la Catonière

Domaine principal : Bassin rhodanien

Domaines secondaires : Hydrologie, Environnement

Fonds : - de 1.000 vol. + 230 périodiques

Catalogue : Auteurs - Matières - Systématique - Géographique

- 2 - 2 Centre interuniversitaire régional d'histoire religieuse (rattaché à Lyon II), 18 quai Claude Bernard.
 Responsable : M. X. Pérouse de Montclos
 Domaine principal : Histoire religieuse contemporaine
 Fonds : 2.500 vol. + 10 périodiques
 Catalogue : Auteurs - Matières
- 2 - 3 Centre interuniversitaire d'histoire et d'archéologie médiévales (commun à Lyon II et l'EHESS)
 E. R. A. 525 - Maison de l'Orient, 1 rue Raulin
 Bibliothèque Antoine Bon
 Responsable : M. N. Elisseeff
 Domaine principal : Mondes arabe et byzantin
 Fonds : 2.000 vol. + 8 périodiques
 Catalogue : Auteurs - Matière
- 3 - Institut Inter U. E. R
- 3 - 1 U. E. R Psychologie et sciences sociales et Institut de formation aux Pratiques Psychologiques Sociales et Educatives
 Ensemble universitaire de Bron-Parilly
 Avenue de l'Université - 69500 Bron
- 3 1 1 Laboratoire de Psychologie Clinique
 Responsables : M. J. Guillermin
 Bibliothécaire : Mme H. Journet
 Domaine Principal : Psychologie clinique, Psychanalyse
 Domaines secondaires : Psychologie génétique
 Fonds : - de 1.000 ouvrages + 11 périodiques
- 3 1 2 Centre de Recherche et d'Intervention concernant les Inadaptations de l'Enfant et de l'Adolescent (C. R. I.). Bibliothèque
 Responsable : M. P. Fustier
 Documentaliste : Mme C. Vaillot
 Domaine principal : inadaptation de l'enfant et de l'adolescent
 Domaines secondaires : psycho-pathologie, psycho-pédagogie, psychologie -sociologie
 Fonds : - de 1.000 vol. + 10 périodiques
 Catalogue : Auteurs - Matières

3 1 3 Centre National de Documentation sur la Toxicomanie

Responsable : M. J. Bergeret

Documentalistes : Mmes Pinon et Paquet

Domaine principal : Toxicomanie

Domaines secondaires : Pharmacologie, psychologie, psychologie sociale

3 1 4 Centre Lyonnais d'Etudes Féministes. Bibliothèque

Responsable : Mme H. Bouchardeau

Domaine principale : Femme

Domaine secondaire : Education, Sexualité

Fonds : - de 1.000 vol.

4 Instituts d'U. E. R

4 1 U. E. R. Sciences Economiques

16, quai Claude Bernard - 69007 Lyon

Institut des Etudes Economiques et E. R. A 349

Responsable : Mme Buisson

Documentaliste : Melle N. Clerc

Domaine principal : Economie des transports, Aménagement du territoire

Domaine secondaire : Economie

Fonds : 2.500 vol. + 80 périodiques

Catalogue : Auteurs - matières

4 2 Centre d'Histoire Economique et Sociale Pierre Léon (L. A. 223)

18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon

Responsable : M. M. Garden

Bibliothécaires: Melles D. Dessertine, Dombreval, M. J. -F. Grenouiller.

Domaine Principal : Histoire économique, sociale et des mentalités

Domaines secondaires : Economie, Statistiques du XIXe siècle

Fonds : 3.000 vol. + 25 périodiques + microfiches

Catalogue : Auteurs - matières

4 2 2 Institut d'Histoire de l'Art

Bibliothèque Bertaux

18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon

Responsable : M. D. Ternois

Bibliothécaire : M. D. Agniel

Domaine principal : Histoire de l'art de l'Europe

Domaines secondaires : arts mineurs, histoire de l'urbanisme au
XIXe siècle

Fonds : 13.000 ouvrages + 37 périodiques

Catalogue : Auteurs - matières - méthodique

4 2 3 Institut d'Archéologie

Maison de l'Orient, 1 rue Raulin - 69007 Lyon

4 2 3 1 Institut d'Egyptologie

Bibliothèque Victor Loret

Responsable : M. P. Barguet

Bibliothécaire : M. J. -C. Goyon

Domaine principal : Egypte ancienne, pharaonique et gréco-romaine

Domaines secondaires : Voyages, Faune et Flore, Egypte chrétienne
et musulmane

Fonds : 6.000 vol. + 15 périodiques + cartes

catalogue : Auteurs

4 2 3 2 Institut d'archéologie classique

Bibliothèque Salomon Reinach

Responsable : M. Roux

Bibliothécaire : Mme S. Charre

Domaine principal : archéologie grecque

Domaines secondaires : Civilisation classique, Histoire et art des
Temps Modernes (fonds S. Reinach)

Fonds : 30.000 vol. + 45 périodiques

catalogue : Auteurs - Matières - topographique

4 2 3 3 Institut d'Archéologie Orientale

Responsable : M. O. Pelon

Bibliothécaire : Mme D. Nave

Domaine Principal : Archéologie du Proche Orient et de la Méditerranée
Orientale

Domaine secondaire : Europe de l'Est

Fonds : 2.000 vol. + 31 périodiques

Catalogue : Auteurs - Matières - Systématique

4 2 4 Institut de Recherches Géographiques

Ensemble Universitaire de Bron-Parilly

Avenue de l'Université - 69500 Bron

4 2 4 1 Centre de Recherche sur l'Environnement Géographique et Social

Responsable : Melle R. Rochefort

Domaine Principal : Géographie humaine et sociale, Population

4 2 4 2 Centre Interdisciplinaire d'Etudes rurales appliquées

Responsable : M. R. Lebeau

Domaine principal : Etudes rurales, aménagement rural,
Economie du monde rural

4 3 U.E.R Lettres et Civilisations Classiques et Modernes

4 3 1 Centre de recherches sur la littérature moderne et contemporaine

18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon

4 3 1 1 E.R.A. 447 Centre d'Etude de la Restauration

18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon

Responsable : M. J. R. Derré

Domaine Principal : presse périodique sous la Restauration
Etude politique de la période

Fonds : - de 1.000 vol. + microfiches

4 3 1 2 E.R.A 434 Centre d'étude sur le XVIIIe siècle

Ensemble Universitaire de Bron-Parilly

Avenue de l'Université - 69500 Bron

Responsable : M. P. Rétat

Domaine principal : La presse du XVIIIe siècle

Etudes générales sur le XVIIIe siècle

Fonds : 250 vol. + 2 périodiques

4 3 1 3 Centre d'études gidiennes

Ensemble Universitaire de Bron-Parilly

Avenue de l'Université - 69500 Bron

Responsable : M. C. Martin

Domaine Principal : études sur Gide, littérature contemporaine de Gide

Fonds : - de 1.000 vol.

4 3 2 Centre Lyonnais d'Etudes sur l'Humanisme

18, quai Claude Bernard, 69007 Lyon

Responsable : M. G. Pérouse

Domaine principal : Littérature de la Renaissance européenne

Fonds : - de 1.000 vol. + 3 périodiques

4 4 U.E.R. Lettres et Civilisations du Monde Méditerranéen

Centre d'études méditerranéennes et ibéro-américaines

Ensemble Universitaire de Bron-Parilly

Avenue de l'Université - 69500 Bron

Responsables : Mme Saillard, MM. Leloup, Justin

Domaine principal : Civilisation, Littérature, Géographie du continent
sud-américain et centre américain

Domaines secondaires : économie, politique

Fonds : 1.000 vol.

catalogue : en institution

4 5 U. E. R Sciences du Langage
86, rue Pasteur - 69007 Lyon

4 5 1 Institut d'Etudes Allemandes
Bibliothèque

Responsable : M. V. Jesevsky

Domaine principal : Littérature allemande

Domaines secondaires : Linguistique, Grammaire, Histoire et Géographie
allemandes

Fonds : 3.500 volumes + 20 périodiques



4 5 2 Centre de recherches linguistique et sémiologique
Bibliothèque

Responsable : M. Bange

Domaine principal : Linguistique générale, Acquisition du langage,
sémiotique, sémantique, socio-linguistique,
psycho-linguistique, psycho-linguistique

Domaines secondaires : Philosophie, Littérature, Psychanalyse

N'ont pas répondu au questionnaire et n'ont pas pu être visités, les
centres suivants, susceptibles d'avoir une bibliothèque :

- Economie et Humanisme

99 quai Clémenceau, 69300 Caluire

et E. R. A. 633 Groupe Lyonnais de Sociologie Industrielle

Thèmes de recherches : - Sociologie du travail saisie à travers les acteurs
sociaux de l'entreprise

- Socio-économie des mutations urbaines

U. E. R Psychologie et Sciences Sociales

- Centre d'études des rapports sociaux